

**« Cinquante ans après le Traité de Rome :
succès et défis pour l'Union européenne »**

Compte-rendu

Conférence organisée par les Ambassades de France et d'Allemagne à Prague, l'association Ano pro Evropu, la Fondation Friedrich Ebert, la Fondation Konrad Adenauer, la Fondation Robert Schuman et le CEFRES, sous le parrainage du Président du Sénat de la République tchèque, le mardi 20 mars 2007, au Sénat du Parlement de la République tchèque

Programme / Sommaire

Allocutions de bienvenue :

Přemysl SOBOTKA, Président du Sénat, Parlement de la République tchèque	p. 2
Helmut ELFENKÄMPER, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne	p. 2
Charles FRIES, Ambassadeur de la République française	p. 3
Monika MACDONAGH-PAJEROVÁ, Présidente de l'association Ano pro Evropu	p. 4

Discours d'ouverture - « L'Europe, histoire d'un succès »

Catherine COLONNA, Ministre déléguée pour les affaires européennes de la République française	p. 5
---	------

Panel 1 - « L'Europe d'aujourd'hui, opportunités et nouveaux défis »

Modérateur : Marie-Claude MAUREL, Directrice du CEFRES	p. 9
Vladimír ŠPIDLA, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances	p. 10
Alexandr VONDRA, Vice-Premier ministre en charge des affaires européennes	p. 11
Elmar BROK, Député européen, Allemagne	p. 13
Lubor ROUČEK, Député européen, République tchèque	p. 14

Panel 2 - « Quelle Europe pour demain ? »

Modérateur : Jean-Dominique GIULIANI, Président de la Fondation Robert Schuman, Paris	
Karel SCHWARZENBERG, Ministre des Affaires étrangères de la République tchèque	p. 16
Nicolas SCHMIT, Ministre délégué aux affaires européennes, Luxembourg	p. 17
Jo LEINEN, Député européen et Président du Comité pour les affaires constitutionnelles, Allemagne	p. 18
Alain LAMASSOURE, Député européen, France	p. 18

Discours de clôture

Václav HAVEL, ancien Président de la République tchèque	p. 19
---	-------

Allocutions de bienvenue

Přemysl SOBOTKA, Président du Sénat, Parlement de la République tchèque
Résumé de l'intervention :

Le président du Sénat a invité les participants à la commémoration du Traité de Rome qui est, *de facto*, l'acte de naissance de l'Union européenne. Le Sénat du Parlement de la République tchèque est, selon P. Sobotka, un lieu idéal pour la tenue de débats sur l'UE, quelques semaines plus tôt s'y est ainsi déroulée une conférence sur la place de la République tchèque dans l'UE, donnant l'occasion à divers représentants politique de présenter leur point de vue sur la question. Il s'est félicité de cette manifestation commune entre le Sénat et les ambassades de France et d'Allemagne.

À l'origine, la CEE se composait de six pays. L'UE en compte aujourd'hui vingt sept et négocie avec d'autres pays en vue de leur adhésion. Cette situation est en soi une excellente occasion pour se pencher sur le processus d'intégration à l'œuvre jusqu'à aujourd'hui. C'est aussi une raison pour rappeler les piliers sur lesquels ce processus s'est bâti jusqu'à présent et se rendre compte des difficultés que rencontre l'UE aujourd'hui. Pour P. Sobotka, nous sommes à un carrefour complexe où il faudra redéfinir la PAC, créer une politique de défense fonctionnelle, déterminer une politique européenne stratégique de l'énergie tout en respectant les piliers originels de l'UE.

Il dénonce la tentation des partisans d'un super-État compliqué et totalement bureaucraté, d'une part de régler certains problèmes de manière rapide et volontariste, et d'autre part de mettre en place une jungle de réglementations, de directives et de gérer les problèmes par la répartition. Cela pourrait facilement, selon P. Sobotka, démotiver les agents actifs et mettre en place les conditions d'une stagnation économique. Ce danger est en soi logique parce que certaines personnes, sans capacité d'analyse et de réflexion créatrice, essaient de s'accaparer les projets européens qui ont le plus de succès. Elles trouvent un appui justement dans la jungle bureaucratique et un abri dans les appels et positionnements collectivistes ; ces personnes refusent de prendre en compte tout avis divergent. Les États membres qui faisaient auparavant partie du bloc de l'Est ont une expérience riche de ce type de politiques conduites dans le cadre du COMECON. Cette expérience est à la disposition des autres États membres. P. Sobotka a tout particulièrement invité les membres de la gauche ouest-européenne à prendre en compte cette expérience et à abandonner leur souhait d'appliquer de telles solutions non seulement à leur propre cas, mais aussi aux pays de l'ex-Europe de l'Est.

P. Sobotka a souligné qu'il était urgent de s'interroger sur les problèmes et les risques que rencontre l'UE en conservant le principe de l'égalité de tous les États membres. Certains hommes politiques de certains anciens pays membres doivent se rendre compte que dans un système réellement démocratique même les nouveaux avis politiques ont les mêmes droits et moyens que les traditionnels. P. Sobotka conçoit ainsi la position de l'UE : elle se trouve à deux carrefours, le premier constitué par les grands problèmes actuels doit donner lieu à un débat commun et rationnel, le deuxième, tendu par les amoureux de la bureaucratie, du centralisme dur et du collectivisme orwellien doit être rapidement écarté.

Nous devons nous faire confiance et savoir qu'il est inutile de refaire une même erreur deux fois. Nous commémorons aujourd'hui les grands succès de cinquante ans d'intégration européenne. Il nous faut donc faire le maximum pour que les générations futures puissent commémorer avec respect et sans amertume les décisions que nous allons prendre.

Helmut ELFENKÄMPER, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne
Résumé de l'intervention :

Cette conférence doit être comprise comme une contribution au débat sur l'Europe non seulement ici, en République tchèque, mais aussi plus largement dans l'ensemble de l'Union européenne. C'est pourquoi la présidence allemande s'est particulièrement engagée dans les commémorations du traité fondateur de l'Union.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la déclaration, adoptée le 25 mars à Berlin au nom du Conseil, de la Commission et du Parlement européens. L'objectif de cette déclaration est non seulement de rappeler ce à quoi les États membres sont parvenus et les défis auxquels ils sont désormais confrontés, mais aussi de dégager les perspectives d'avenir de l'Union. Les cinquante années d'histoire de la construction européenne ont d'abord permis à l'Europe d'atteindre un état de paix, de stabilité et de prospérité inégalé dans l'histoire du continent. De ce point de vue, il convient de rappeler le rôle particulier joué par Prague, et plus largement par les nouveaux États membres et l'ex-RDA dans le développement de la paix et, partant, dans la construction de l'Europe. À cet égard, H. Elfenkämper s'est notamment réjoui que la conclusion de cette conférence revienne à l'ancien président de la République tchèque Václav Havel, qui a joué un rôle tout particulier dans l'écriture de l'histoire récente du continent européen.

La déclaration de Berlin doit affirmer les valeurs communes de l'Union, à savoir la démocratie et l'État de droit, l'égalité de droits et de devoirs des États membres, la transparence et la subsidiarité. Il convient cependant de nommer également les missions qui incombent désormais à l'Union du XXI^e siècle, lesquelles incluent le développement d'une politique extérieure et de sécurité commune efficace, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, la politique énergétique et la protection climatique. La République tchèque, qui assurera en 2009 la présidence de l'Union européenne, soutient ces objectifs et l'Allemagne, actuellement à la tête de l'UE, travaille d'ores et déjà avec Prague à la préparation de la présidence tchèque. L'une des perspectives d'avenir de l'Union européenne est également la poursuite de son élargissement, qui signifie aussi l'extension de la paix, de l'État de droit et de la prospérité en Europe.

Cette conférence permet de mesurer toute l'ampleur des avancées permises et réalisées par la construction européenne : si les premiers pas ont été rendus possibles, en 1957, par la volonté de l'Allemagne et de la France à surmonter leurs différends, c'est notamment à la coopération franco-allemande que l'on doit l'organisation de cette conférence-anniversaire.

Charles FRIES, Ambassadeur de la République française
Texte intégral de l'intervention :

« Monsieur le Président du Sénat,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome donne lieu depuis quelques jours à de nombreuses manifestations dans toute l'Europe. Ces cérémonies trouveront leur point d'orgue à Berlin, dimanche prochain.

Je me réjouis que Prague prenne toute sa place dans cette célébration, comme en témoigne la conférence d'aujourd'hui.

Car pour nous, Français, la nation tchèque comme les autres nations d'Europe centrale ont naturellement toujours fait partie de la famille européenne, dès 1957, même si, à l'époque, un rideau de fer nous en séparait.

Pendant près de cinquante ans, au cœur de notre continent, la démocratie a coexisté avec la dictature, dans l'équilibre de la terreur. Mais nous avons su utiliser ces décennies. Et la France s'honore d'avoir, avec les autres États fondateurs, entrepris la création de ce qui est devenu l'Union européenne. Celle-ci s'est organisée, elle s'est étendue, a créé ses institutions, posé ses règles, fait progresser ses acquis, enracinant la paix, la liberté et la démocratie, dans une prospérité partagée. Mais cette Europe restait une Europe par défaut. Elle ne méritait son nom qu'à moitié tant que la moitié de ses peuples en était interdite. La grande réunification du continent en 2004 constitue bien à cet égard l'aboutissement naturel de 1957.

Les Tchèques savent aujourd'hui ce qu'ils doivent aux hommes qui ont signé le Traité de Rome, tout comme les Français et Allemands sont conscients de leur dette vis-à-vis des insurgés de Budapest, des dissidents de la Charte 77 ou des syndicalistes de Solidarnosc. Notre Europe ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans ces deux histoires rassemblées.

Je me réjouis également de la tenue de cette conférence parce qu'elle va fournir ici, en République tchèque, l'occasion d'un débat approfondi - et je l'espère utile et constructif - sur l'Union européenne d'aujourd'hui, ses nouveaux défis et son avenir. Cette discussion est importante afin d'examiner ensemble les moyens permettant à l'Europe de franchir les nouvelles étapes qui l'attendent.

La France continuera naturellement à prendre toute sa part à ce débat, avec une vigueur renouvelée après les élections présidentielles et législatives de mai/juin prochains. Elle mènera ce dialogue avec chacun des États membres, et en particulier avec la République tchèque puisque nos deux pays se succéderont à la présidence de l'Union en 2008 et 2009 et auront donc à se concerter et à coopérer encore davantage. Cette conférence nous fournit une première occasion de dialogue sur le projet européen et son avenir. Il y en aura beaucoup d'autres car l'Ambassade de France proposera, d'ici la fin 2008, toute une série d'initiatives et d'échanges pour faire de nos présidences successives une pleine réussite.

Je souhaiterais enfin remercier le Président Sobotka d'avoir bien voulu accepter que cette conférence, conçue avec mon collègue et ami allemand, Helmut Elfenkämper, se tienne au Sénat, lieu prestigieux pour discuter des grands sujets de l'actualité internationale et européenne. Je me réjouis de la coopération tripartite exemplaire nouée entre les Fondations allemandes, Ano pro Evropu, le CEFRES et la Fondation Robert Schuman pour préparer cette manifestation. Merci enfin naturellement aux hautes personnalités qui ont accepté d'intervenir dans les différentes table-rondes.

Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite une excellente conférence. »

Monika MACDONAGH-PAJEROVÁ, Présidente de l'association Ano pro Evropu
Résumé de l'intervention

M. MacDonagh-Pajerová a évoqué, dans son propos introductif, les conditions et les motivations qui ont conduit à la signature du Traité de Rome en 1957, soulignant l'apport de Robert Schuman, Jean Monnet, Konrad Adenauer parmi d'autres. Elle a en particulier rappelé que leur approche était, à l'époque, révolutionnaire, sans pour autant remettre en cause l'identité nationale des États membres. Elle a également noté que si les Tchèques n'ont pu participer aux débuts de ce processus de construction européenne, un des slogans de la « Révolution de Velours » était le retour à l'Europe. Le résultat du référendum de 2003 a, selon M. MacDonagh-Pajerová, confirmé le souhait des Tchèques pour que l'appartenance à l'Union européenne fasse partie de leur identité moderne. Bien qu'une partie de l'élite politique rejette cette conception, la majorité de la société tchèque est pro-européenne. Face à ce constat, M. MacDonagh-Pajerová a affirmé que le seul mandat en matière de questions européennes est d'être un membre constructif et positif, c'est-à-dire de travailler avec les autres, trouver des solutions communes et non pas donner des avis sans que l'on n'a pas sollicités voire donner des leçons.

Discours d'ouverture « L'Europe, histoire d'un succès »

Catherine COLONNA, Ministre déléguée pour les affaires européennes de la République française

Texte intégral de l'intervention :

« Monsieur le Président du Sénat,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,

Le discours d'ouverture de cette conférence a pour intitulé : « L'Europe, histoire d'un succès ». Ce titre est particulièrement bien choisi car depuis bientôt 50 ans et la signature du Traité de Rome, le 25 mars 1957, l'Europe s'est, en effet, construite avec succès: elle a ancré la paix, la liberté et la démocratie sur le continent. Cette incroyable réussite est d'ailleurs devenue si naturelle aujourd'hui qu'elle est parfois oubliée des jeunes générations. Pourtant n'oublions jamais de rappeler que ces biens si précieux ne sont jamais acquis si on ne les défend pas. Le devoir d'Europe est d'abord un devoir de mémoire. Car on ne peut pas comprendre ce que l'on est, ni bâtir pour l'avenir si l'on ne sait pas d'où l'on vient : et nous venons d'un continent ravagé par la guerre, génération après génération, fracassé par les nationalismes et les totalitarismes, ruiné. L'Europe, c'est avant tout ce refus de la fatalité, ce courage de vouloir changer les choses et de construire un espace de paix, de prospérité et de liberté. Voilà son grand succès.

Mais il est vrai aussi que les aspirations de nos peuples à l'égard de l'Europe, loin de décroître, se sont élargies et diversifiées à des domaines pour lesquels l'Europe n'avait pas été conçue à l'origine. Indépendance énergétique, lutte contre le changement climatique, réduction des inégalités de développement dans le monde, sécurité ou lutte contre le terrorisme : à chaque fois, nos citoyens se tournent spontanément vers l'Europe, à juste titre d'ailleurs, pour en attendre l'impulsion ou l'action décisive.

Dans ce contexte, aux côtés de la paix et de la démocratie, l'Europe doit avoir une nouvelle ambition : devenir une puissance dans la mondialisation. Le 21^{ème} siècle n'est pas pour l'Europe une menace qu'il faudrait craindre, c'est une chance qu'il faut saisir.

C'est ce dont je veux vous parler aujourd'hui.

1. Commençons par dire les choses comme elles sont : la mondialisation n'est pas une idéologie mais un fait, qui métamorphose les échanges internationaux, le travail, les équilibres, mais aussi notre vie quotidienne. Or l'Europe est bien le cadre qu'il nous faut pour nous adapter à la mondialisation : c'est sa taille, son espace, sa population - 3^e groupe humain avec près d'un demi milliard d'habitants, après la Chine et l'Inde - et sa place de 1^{ère} puissance économique mondiale qui la font écouter et respecter sur la scène internationale.

Sur le plan économique, la France, comme la République tchèque, bénéficie tous les jours de l'ouverture de l'Europe au monde : mon pays est ainsi le 5^{ème} exportateur mondial de marchandises, le 4^e exportateur de services, et, au sein de l'OCDE, la 3^{ème} terre d'accueil des investissements étrangers. Le marché intérieur européen, qui représente les 2/3 du chiffre d'affaires de nos entreprises, constitue pour celles-ci une base solide. Les nouveaux États membres y contribuent chaque jour davantage : nos exportations y ont quadruplé en 10 ans pour atteindre 13 milliards d'euros en 2005. Contrairement à bien des idées reçues, ce sont donc d'ores et déjà des milliers d'emplois qui se sont créés ou ont été maintenus en France grâce à l'élargissement. Le retour des États d'Europe centrale dans la famille européenne non seulement permet à notre continent de se réunifier -ce qui est sans prix- mais offre à tous de grandes opportunités. Une des raisons du fort dynamisme actuel de l'économie tchèque repose ainsi sur une forte poussée des exportations au sein de l'Union ; 84 % de celles-ci sont en effet dirigées vers le reste de l'Union et 89 % des investissements viennent de l'Union. L'Europe, c'est donc plus de croissance et d'emplois pour tous.

Les politiques communes européennes contribuent aussi à son dynamisme. Sur la scène internationale, la politique commerciale commune nous aide à défendre nos intérêts commerciaux : intérêts défensifs pour nous protéger contre les pratiques commerciales

déloyales ; intérêts offensifs pour conquérir de nouveaux marchés dans les pays tiers, et spécialement les pays émergents. Qui peut sérieusement penser que nos États parviendraient à peser seuls, sans l'Union ?

L'Europe contribue aussi à la cohésion sociale et territoriale, au nom en particulier d'une de ses valeurs cardinales qui montre que, dès l'origine, le projet européen était politique et non pas seulement économique : je veux parler de la solidarité. Ainsi les fonds structurels, qui représenteront au total 308 milliards d'euros entre 2007 et 2013, permettent-ils à ceux qui en ont le plus besoin de refaire leur retard. Cette politique de cohésion devient, dans le nouveau budget, la première politique de l'Union. Votre pays touchera ainsi, entre 2007 et 2013, 26 milliards d'euros, soit dix fois plus que les sommes accordées entre 2004 et 2006. Ce qui s'est produit hier pour l'Irlande, l'Espagne et le Portugal en termes de rattrapage économique, social et environnemental est ainsi en train d'avoir lieu aujourd'hui pour les nouveaux États membres. Et c'est nécessaire car si l'Europe est l'histoire d'un succès, ce doit être celui de tous !

Enfin, avec la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, l'Europe s'est dotée des bons objectifs : relancer l'activité dans les États membres, faire les réformes nécessaires, investir massivement dans la recherche et le développement, pratiquer le développement durable. Et cette stratégie commence à porter ses fruits : en effet, en 2005-2006, l'activité repart et le chômage diminue dans l'Union. Cette stratégie est donc la bonne et il faut continuer de la reprendre dans les politiques nationales. Ces bons résultats sont aussi la preuve que la nouvelle méthode adoptée il y a deux ans, demandant aux États membres des Programmes nationaux de réformes, a permis d'avancer dans l'efficacité collective. Il faut donc appliquer résolument cette stratégie. Le budget communautaire pour 2007-2013, qui atteindra 864 milliards d'euros, va d'ailleurs dans la bonne direction: en effet, les dépenses liées à la stratégie de Lisbonne devraient représenter jusqu'à 30 % de ce montant.

Nous bénéficions donc largement du nouveau jeu économique mondial. Mais la mondialisation suscite aussi des inquiétudes. Nombreux sont ceux qui redoutent ces évolutions ou qui pensent que la mondialisation de l'économie entraîne une remise en cause sans précédent de notre modèle social. Dans ce contexte, l'Europe elle-même a pu apparaître non comme une chance pour tirer le meilleur parti de ces réalités nouvelles, mais comme le symbole de notre impuissance, voire comme le symbole des excès de la mondialisation. C'est inexact. C'est injuste. Mais il faut tenir compte de cette perception.

Nous ne devons pas non plus nous voiler la face sur la réalité de notre performance collective : l'Europe est encore loin d'être la zone la plus compétitive du monde, comme les États membres s'en étaient donné l'objectif en 2000 à l'horizon 2010. Sa croissance est inférieure sur le long terme à celle de ses concurrents, ses investissements de recherche et développement trop modestes, sa population est vieillissante : autant d'indicateurs d'une certaine faiblesse de notre continent face au dynamisme de l'économie mondiale et notamment à celui des grands pays émergents. Cette atonie économique fait écho à la langueur politique qui menace le projet européen. De fait, elles ne sont pas étrangères l'une à l'autre.

2. Que devons-nous faire pour répondre à cette nouvelle donne ? Les réponses sont connues et des actions ont été engagées depuis un certain temps déjà. Elles mériteraient d'être rapidement approfondies.

Au plan économique, pour gagner et réussir la mondialisation, l'impératif pour l'Europe, c'est de jouer en équipe. Nous, les nations européennes, nous gagnerons ensemble, ou nous perdrons ensemble. C'est notre solidarité, et notre unité, qui feront la différence.

Ceci passe par le renforcement de la coordination des politiques économiques, la poursuite de la construction du marché intérieur fondé sur des règles, l'harmonisation lorsqu'elle est nécessaire, par exemple en matière fiscale, le renforcement du dialogue de l'eurogroupe avec la Banque Centrale Européenne, dans le respect de son indépendance.

L'adaptation économique de l'Union européenne passe aussi par l'accélération de sa politique d'innovation et de recherche. L'Union européenne ne consacre en effet à ses dépenses de recherche et développement qu'un peu moins de 2 % de son PIB, contre plus de 2,5 % pour les États-Unis et de 3 % pour le Japon. Nous sommes conscients des efforts qu'il reste à produire, sur les dépenses privées comme sur les dépenses publiques. Au niveau européen, le budget de la recherche de l'Union dépassera 54 milliards d'euros pour la période 2007-2013, soit une augmentation moyenne pour la période de plus de 36 % par rapport à

2006. Nous devons aussi améliorer les règles européennes en matière d'innovation, y compris en matière de brevets.

De même, il est nécessaire de mettre en place l'Europe de l'énergie. Lors du Conseil européen des 8 et 9 mars, les États membres en sont convenus et l'Europe dispose désormais d'un plan d'action ambitieux avec trois objectifs principaux : la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité, le respect de l'environnement. En particulier, le Conseil européen a confirmé le lien étroit entre la stratégie en matière énergétique et la lutte contre le changement climatique, en prenant notamment l'engagement ambitieux de réduire de 20 % d'ici 2020 les émissions de gaz à effet de serre. C'était capital car aucune politique ambitieuse n'est possible dans ce domaine sans la prise en compte de ce défi majeur pour l'avenir de la planète, et nous devons vraiment être fiers que l'Europe donne le bon exemple. Je suis convaincue que c'est là un sujet important de coopération entre la France et la République tchèque, en particulier dans la perspective de nos présidences successives de l'Union en 2008 et 2009.

Enfin, nous devons également muscler nos entreprises plongées au cœur de la mondialisation. Cela passe par l'évolution du droit de la concurrence, qui doit aller de pair avec la mise en place de véritables champions européens de taille mondiale. Cela passe aussi par une réorientation de la politique commerciale européenne vers de nouveaux partenaires (les grands pays émergents, l'Asie, l'Amérique du Sud), de nouveaux sujets (les services, l'investissement, la propriété intellectuelle) et de nouveaux équilibres (avec en particulier la promotion des normes sociales et environnementales). Cela passe enfin par le soutien aux PME - c'est tout le sens du projet de *Small Business Act* européen que soutient la France, et qui permettrait d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics et serait donc favorable à l'innovation comme à l'emploi. D'autres, comme les États-Unis, le Canada, la Corée, le font déjà. Pourquoi pas l'Europe ?

3. Mais l'Europe doit faire plus. Elle ne doit pas seulement s'adapter à la mondialisation. Elle a l'opportunité de devenir une puissance globale dans un monde en pleine mutation, qui n'est plus bipolaire ni unipolaire et cherche ses nouveaux équilibres. Elle doit s'assumer comme une idée d'avenir, porteuse d'un modèle de développement économique et social propre. En réalité, elle a même pour vocation de contribuer à définir les règles du jeu d'une mondialisation maîtrisée.

L'équilibre entre ouverture et règles était d'ailleurs au cœur du traité de Rome : aux quatre grandes libertés (de circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services) répondait, dès l'origine, l'élaboration de politiques communes destinées à poser des règles du jeu : politique de la concurrence, politique commerciale, harmonisation des règles du marché intérieur. Et l'intégration progressive du continent est allée de pair avec la poursuite de l'harmonisation, le développement de nouvelles politiques (protection des consommateurs, environnement, justice et affaires intérieures, défense) et, pour 13 États membres, l'adoption de la même monnaie, là encore sur la base de règles communes. Il faut bien sûr améliorer la législation et réduire les charges administratives, notamment pour renforcer notre compétitivité. Mais cela ne doit pas empêcher l'Europe de légiférer quand il le faut.

Cette capacité réglementaire de l'Union, lorsqu'elle respecte le principe de subsidiarité, n'est pas un fardeau supplémentaire destiné à compliquer la vie des citoyens, mais, au contraire, une chance pour en finir avec les zones de non-droit de la mondialisation. De fait, le seul poids du marché unique donne un écho planétaire aux normes industrielles définies par l'Europe. Je pense au règlement REACH adopté fin 2006, qui permet d'enregistrer et d'évaluer tous les produits chimiques en circulation dans l'Union : il constituera une législation de référence qui s'imposera aux entreprises du monde entier. En un mot, l'Union doit savoir exporter ses règles.

Et au-delà de sa capacité normative, l'Union européenne représente une expérience sans précédent de 50 ans de vie commune. Quelles que soient ses difficultés actuelles, l'Europe peut ainsi faire bénéficier d'autres ensembles régionaux et les institutions multilatérales de son expérience unique à faire vivre concrètement une souveraineté commune à plusieurs États et à promouvoir l'unité dans la diversité, pour reprendre la belle devise de l'Union. Car l'Europe, ce n'est pas l'uniformisation des identités, c'est l'enrichissement des différences. Car l'Europe, ce n'est pas une opposition entre « anciens » et « nouveaux » États membres, ni entre « grands », « moyens » et « petits », c'est un projet

collectif qui réunit aujourd'hui 27 pays à égalité de droits. Car l'Europe, ce n'est pas un simple espace économique, c'est un projet avant tout politique. Pour relever les défis du 21^{ème} siècle, nous avons besoin d'une Europe forte, solidaire, organisée, non pas d'une Europe désorganisée, dérégulée et molle. La construction européenne, modèle d'intégration inter-étatique sans égal dans le monde, constitue ainsi une forme partielle, mais exemplaire, d'humanisation de la mondialisation à l'échelle d'un continent.

C'est aussi l'une des marques de fabrique de l'Europe que de contribuer activement à l'élaboration de règles internationales. Pensons au rôle de l'Union dans la négociation et l'entrée en vigueur des principaux grands traités internationaux de ces dernières années, qu'il s'agisse des accords de Marrakech de 1994 créant l'OMC, du protocole de Kyoto en 1997, ou de la convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle signée à Paris, à l'Unesco, en 2005.

Exemple d'une paix retrouvée entre les nations grâce à un système juridique original, l'Union européenne a naturellement vocation à être le promoteur du recours à la négociation et au droit comme moyen de régler les différends entre États. Surtout, l'Europe est engagée pour ancrer dans le corpus juridique international les valeurs universelles qui ont présidé à la construction européenne, notamment dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail et de la défense de l'environnement, qui sont autant de valeurs qui rassemblent les Européens. Ces valeurs, l'Europe saura d'autant mieux les promouvoir qu'elle continuera de forger progressivement une véritable politique étrangère et de sécurité commune. À travers les nombreuses opérations militaires et civiles que l'Union déploie désormais dans le monde entier, en particulier dans les Balkans occidentaux, elle affirme de plus en plus son rôle dans la promotion de la paix et de la stabilité mondiales. Elle doit poursuivre dans cette voie, dans un esprit de complémentarité avec l'Alliance atlantique.

4. Devenir un acteur global dans la mondialisation est un bel objectif pour l'Europe. Il suppose volonté, conviction et courage. Il suppose aussi de réussir rapidement une réforme des institutions. Car, même si l'Europe n'est pas en panne, elle a besoin de moyens renouvelés pour agir de façon plus efficace, transparente et légitime démocratiquement et pour relever les défis de demain. Nous devons trouver tous ensemble -car c'est ce qui compte- une solution, à partir d'une situation complexe: certains États membres ont dit oui au traité constitutionnel, d'autres ont dit non, d'autres enfin ne se sont pas prononcés. Chacun devra faire un pas vers l'autre car l'objectif est bien de forger un nouveau consensus à vingt-sept à partir de cette réalité.

Sur le fond, je propose une démarche en deux temps : d'abord l'adoption d'un traité simplifié centré sur les questions institutionnelles et donnant rapidement à l'Union les moyens nécessaires pour mieux fonctionner. Dans ce cadre, il faut partir de la substance et des équilibres du traité constitutionnel. Reprendre à zéro serait une erreur car alors le risque serait de voir l'ensemble de la négociation rouverte pour longtemps, et pour un résultat plus qu'incertain. Puis dans un second temps, une négociation pourra s'engager sur un texte plus large, plus ambitieux, portant notamment sur le contenu des politiques européennes et leur adaptation aux prochains défis de l'avenir. Nous savons tous qu'il ne sera pas facile de trouver à 27 une solution à la question institutionnelle mais cette démarche pragmatique en deux temps me semble être aujourd'hui la plus prometteuse et la plus réaliste.

Mesdames, Messieurs, l'histoire de notre continent nous a enseigné une vérité essentielle : l'Europe est avant tout ce que nous en faisons. Elle ne nous tombe pas du ciel, elle est le fruit de notre volonté collective. Je forme ainsi le vœu que la déclaration qui sera adoptée ce dimanche 25 mars à Berlin permette d'affirmer haut et fort notre engagement collectif pour l'Europe et d'exprimer notre ambition pour les 50 prochaines années. Car c'est grâce à l'Europe que nos nations pourront relever les défis de l'avenir. »

Panel 1

« L'Europe d'aujourd'hui, opportunités et nouveaux défis »

Marie-Claude MAUREL, directrice du CEFRES, Introduction et présentation des intervenants
Texte intégral de l'intervention :

On affirme parfois que nous n'avons plus besoin d'Europe parce que les problèmes pour lesquels l'Europe a été voulue ont disparu.

La paix, ce bien le plus précieux, est rétablie. Pour les peuples qui composent l'Europe, un long processus de réconciliation a transformé la figure de l'Autre, hier, ennemi haï et combattu, en ami et en partenaire fiable au sein d'une Union qui reconnaît et respecte la diversité des langues et des cultures. Pour ceux de ma génération, nés au sortir de la guerre et qui ont connu le temps de la coupure en deux du continent, l'unification européenne est ce pas décisif dans la voie du progrès économique et social. À Prague, à Berlin, à Paris, nous nous sentons chez nous.

Nous partageons les valeurs de la démocratie et de l'état de droit, la liberté et la responsabilité, la dignité de la personne humaine, la solidarité. La reconstruction d'économies mises à mal par les épreuves du siècle passé est derrière nous et nous avons renoué avec la prospérité. Nous pourrions nous satisfaire de ces acquis, goûter les fruits de nos efforts en pensant que l'expansion économique est sans limites et que la mise en place d'un marché commun suffit à assurer le bien-être des peuples. Cette vision suffit-elle à fonder le projet européen? Est-elle en mesure de répondre aux enjeux vitaux pour les nations européennes dans le contexte d'un monde globalisé ?

Les organisateurs de la conférence ont souhaité interroger les responsables politiques sur la manière dont ils voient l'Europe aujourd'hui, les chances et les nouveaux défis qui se présentent à elle.

Pour engager la réflexion sur ce thème, il est possible de rappeler les interrogations qui sont celles de millions de citoyens européens, autour de quelques points clés.

1) D'abord les questions qui ont trait au modèle de développement économique et social. Le premier de ces défis concerne notre approvisionnement en énergie. Les pays européens ont été à l'origine de la révolution industrielle, fondée sur l'usage intensif des énergies fossiles. Ils sont à présent confrontés aux tensions nées d'une géopolitique pétrolière instable. Ils entendent remédier aux conséquences environnementales négatives d'une consommation massive d'énergie fossile. Au-delà des premiers jalons posés lors du dernier sommet européen, sur quelles bases concevoir une politique énergétique commune ?

Un défi tout aussi important concerne la poursuite de la production de richesses. À quelles conditions serons nous capables demain d'assurer la croissance de l'emploi et du pouvoir d'achat ?

Dans la compétition internationale, que l'émergence de nouvelles puissances, la Chine, l'Inde, le Brésil, rend chaque jour plus redoutable, comment l'Europe entend-elle mobiliser sa capacité d'innovation technologique ? L'approfondissement de la mondialisation, impose de sortir d'un modèle de développement hérité du siècle passé. L'économie de la connaissance, dont la stratégie de Lisbonne a fixé les objectifs, est la voie à suivre. Pour être gagnante, cette stratégie n'impose-t-elle pas des efforts accrus en matière de formation et de recherche ? La circulation des savoirs grâce aux échanges universitaires, l'édification de l'espace européen de la recherche vont déjà dans ce sens.

2) D'autres défis plus lourds à relever, en ce début de XXI e siècle, découlent de la position de l'Europe dans un monde dangereux, instable et injuste. Les États européens sont confrontés à des menaces de toute sorte, la liste est longue et présente à tous les esprits, conflits au Moyen-Orient et en Afrique, terrorisme, prolifération des armes nucléaires, risques sanitaires et environnementaux et encore effets d'une immigration illégale. La nature même et la complexité de ces menaces rendent de fait (qu'ils le veuillent ou non) les États européens solidaires. Aucun d'entre eux ne peut les affronter seuls. Faut-il se doter d'une politique extérieure commune ? Présenter vers l'extérieur un front uni ? Organiser une force de protection civile ? L'Europe entend-elle devenir un acteur mondial contribuant à réduire

les conflits et les écarts de développement, porteur du respect des droits de l'homme et des valeurs de la démocratie?

Ces défis, brièvement évoqués, sont-ils à notre portée ? Il s'agit d'explicitier les raisons pour lesquelles nous avons encore, et sans doute plus que jamais, besoin d'Europe.

Ce panel a pour objectif d'interroger nos invités qui sont tous des hommes politiques responsables, en charge des affaires européennes, sur l'analyse qu'ils font des chances et des défis qui s'ouvrent pour l'Union, et des réponses qu'ils se proposent de leur apporter. C'est l'occasion pour eux, comme pour nous, d'engager, en toute lucidité, un débat sur les questions auxquelles nous sommes confrontés.

Les thèmes susceptibles d'être abordés sont nombreux et nos invités ont toute liberté pour les aborder.

Vladimír ŠPIDLA, ancien Premier ministre de la République Tchèque, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances, depuis 2004.

Résumé de l'intervention :

V. Špidla rappelle que nous fêtons le cinquantième anniversaire de la signature du Traité de Rome, néanmoins, l'intégration européenne commence le 9 mai 1949 avec la déclaration Schuman. Ce cinquantenaire est celui de la naissance des communautés fondée sur ces traités qui restent aujourd'hui en vigueur. Que signifie pour nous l'intégration de l'Europe ? C'est un ensemble d'institutions concrètes, réparties entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg ; c'est un ensemble de règles juridiques, notamment de règlements et de directives ; c'est une famille de 27 démocraties avec des institutions et des systèmes juridiques variés ; c'est la réunion de petites et de grandes nations dans une sorte de tronc commun ou le noyau d'une nouvelle polis supranationale fondée sur une citoyenneté commune. En réalité, l'UE est tout cela, tout dépend de l'axe qu'adopte l'observateur et s'il insiste sur ce qui est commun ou ce qui est spécifique à chaque pays. Toute une série d'interprétations possibles coexiste et continuera à coexister. Pour les Européens des pays nouvellement entrant, il s'agit aussi d'abord du symbole du dépassement de l'ordre établi après la guerre et de la division de l'Europe qui les obligea à rester du côté soviétique du rideau de fer.

V. Špidla considère les communautés européennes et l'UE comme une alternative historique et *de facto* une rupture par rapport à l'évolution antérieure de l'Europe. V. Špidla souligne que la construction européenne a été un processus qui n'allait pas de soi. Réfléchir sur des exemples similaires, par exemple la SDN, conduit à percevoir la continuité de ces processus avec les évolutions antérieures, de même la création d'empires, notamment soviétique, était une autre facette d'un même processus et d'une même continuité. Au contraire, la construction européenne constitue une discontinuité radicale par rapport au développement antérieur, car elle apporte la conception d'une souveraineté partagée, opposée à la logique de l'équilibre des forces jusqu'alors dominante. L'échec tragique de cette logique a permis de choisir une nouvelle approche fondée sur la diffusion ou la déconcentration du pouvoir et par sa limitation voulue et consensuelle. La clef du succès réside sans doute dans le pragmatisme des tenants de cette nouvelle approche, menés notamment par J. Monnet : ils ne proposèrent pas une fédération d'États, condamnée à l'échec, mais un modèle original d'intégration entendu comme un processus fondé sur des avancées concrètes. Le principe était de choisir une méthode lente plutôt que de risquer de mettre en péril les résultats jusqu'alors réalisés.

La dimension sociale a été présente dès les débuts de l'intégration européenne : s'efforcer de créer une certaine solidarité sociale. Ce n'est ainsi pas un hasard si nous fêtons également le cinquantenaire du Fonds social européen. Il s'agit aussi de cinquante ans d'investissements dans l'emploi et dans les travailleurs, dans le capital social. Ce type d'investissement d'ailleurs ne perd rien en importance, au contraire. En ces temps de globalisation et de flexibilité du travail, l'accent est mis non seulement sur la protection de l'emploi en des lieux précis, mais aussi sur le développement des capacités de travail et l'employabilité de chaque individu. Citant T. G. Masaryk, pour lequel les États survivent en maintenant les idées sur lesquelles ils ont été créés, V. Špidla souligne que ce principe vaut également pour les ensembles supranationaux. En l'occurrence, il rappelle qu'il s'agit de

l'idée du partage de la souveraineté, de la cohésion sociale et régionale, et que ces idées restent porteuses du développement futur.

V. Špidla note que l'histoire de l'UE montre combien il a été difficile de faire accepter chaque pas en avant essentiel vers l'intégration européenne. Il rappelle que chaque crise a été perçue comme un moment de fin du projet. Il souligne qu'aujourd'hui, à chaque moment d'hésitation, se font entendre des voix appelant à une renationalisation de la politique en Europe, à l'élimination de tout ce qui est supposé limiter la souveraineté nationale, et tendent à remettre à l'ordre du jour une logique qui s'est toujours soldée par la guerre, une logique qui a tant de fois montré ses limites. De même, se font entendre des appels pour que l'Europe limite sa dimension sociale, alors qu'elle la possède depuis sa naissance, qu'elle abandonne sa dimension écologique reçue au cours des deux dernières décennies, comme si ces deux dimensions n'étaient qu'un poids mort dans le cadre de la concurrence mondiale. Pourtant, ces deux dimensions sont ce en quoi l'Europe est un leader mondial. Force est ainsi de constater qu'en matière de qualité de la vie, les pays de l'UE sont en tête, notamment les pays d'Europe du nord dans lesquels la puissance économique va de pair avec un niveau de protection sociale élevé et la volonté d'un développement durable. Pour V. Špidla, l'idéal de l'Europe n'est pas un taux de croissance du PIB qui ne mènerait qu'au développement des couches les plus favorisées, mais une croissance qui bénéficie à tous. Selon V. Špidla, les différences qui existent entre les États membres ne doivent pas faire oublier l'existence de valeurs communes, notamment au niveau social. Il évoque les efforts en matière de cohésion sociale, la volonté d'intégrer tous les individus dans la société, un accès universel aux services sociaux et le dialogue social. Seule une politique active permettra de réaliser ces valeurs.

Pour conclure, V. Špidla souligne qu'il faudra aux partisans de l'intégration européenne, pour maintenir et développer la construction européenne, toujours plus d'énergie qu'il n'en faut à leurs opposants qui souhaitent revenir à nouveau à la conception de l'équilibre des forces.

Alexandr Vondra, Vice-Premier ministre en charge des affaires européennes depuis janvier 2007

Résumé de l'intervention :

En introduction, A. Vondra a tout d'abord présenté ce que signifie 50 ans d'UE. Il s'agit en premier lieu d'un grand succès. Les cinquante premières années du XX^e siècle ont été marquées par deux guerres mondiales, une crise économique mondiale et la souffrance de beaucoup de personnes. L'histoire des 50 ans après la signature du Traité de Rome est l'histoire de la paix, de la prospérité, du développement et de l'élargissement progressif de l'espace de liberté et d'économie de marché dans toute l'Europe. Deuxièmement il est devenu commun de dire combien l'Europe est en crise, une idée que A. Vondra récuse. Au contraire, il souligne que l'économie européenne connaît un développement remarquable, bien qu'elle ait encore des efforts à faire pour rester concurrentielle dans l'économie globalisée. Néanmoins, tout en insistant sur le caractère positif de la tendance générale, il s'interroge sur les dimensions de l'apport du processus le plus réussi, celui de l'élargissement, non seulement au regard des taux de croissances plus élevés à l'Est qu'à l'Ouest dans l'UE, mais aussi compte tenu des effets positifs, des nouveaux débouchés dans les nouveaux pays membres pour les économies des anciens pays membres, en particulier l'Allemagne ou l'Autriche.

Pour A. Vondra, l'Europe n'est pas en crise, elle dispose d'une expérience incomparable, par exemple au niveau des conseils européens, dans la capacité à prendre des décisions, à trouver des compromis à 27. A. Vondra a ainsi évoqué le cas du dernier conseil européen de Bruxelles qui a permis de se pencher sur des plans très ambitieux, sur la politique énergétique, sur la protection de l'environnement. Ces objectifs seront difficiles à atteindre pour 2012-2020, mais ils témoignent de cette capacité à décider sans qu'il soit besoin de procéder à une révolution institutionnelle.

Troisièmement, si l'UE est un succès, si elle n'est pas en crise, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne faut pas la réformer, notamment dans les domaines sociaux et économiques placés face à la concurrence de pays tel que la Chine ou l'Inde. Nous devons, selon A. Vondra, renforcer les capacités concurrentielles de l'UE, réformer l'État-providence classique

européen, parce que tant qu'en Europe resteront dominants divers groupes d'intérêts, les syndicats, nous n'aurons aucune chance de réussir.

Nous commémorons le cinquantième anniversaire de la signature du Traité de Rome, ce qui est une occasion de revenir aux racines : souvent est rappelée l'œuvre des Pères fondateurs, Robert Schuman, Jean Monnet, et leur déclaration de mai 1950 qui a servi de base au processus. Mais il faut également ranger parmi les Pères fondateurs Dean Acheson, auteur du plan Marshall, qui trois ans auparavant invitait les pays européens à coopérer, à être interdépendants. Il l'a fait en outre de manière tellement intelligente que ce concept a été porté par différents canaux diplomatiques de manière à ce qu'il soit finalement présenté et porté par un Européen.

Ce fait est d'ailleurs rappelé par le diplomate allemand Hans Arnold, selon lequel la politique d'unification européenne n'a pas commencé le 9 mai 1950, ni même en 1949 par la création du Conseil de l'Europe mais le 4 avril 1949 lorsque fut signé le Traité sur l'alliance atlantique. Les objectifs annoncés, la doctrine dite Truman, mais aussi le plan Marshall visaient à renforcer la position des États libres contre tous les ennemis extérieurs et les groupes armés intérieurs (en Grèce notamment, en Italie). Renouveler le fonctionnement de l'économie européenne pour favoriser l'émergence des conditions sociales et économiques pour permettre l'existence d'institutions libres et du commerce libéral européen et mondial. Or justement aujourd'hui, lorsque se renforcent les voix appelant à une émancipation de l'UE par rapport aux États-Unis, il est nécessaire, selon A. Vondra, de rappeler, avec H. Arnold, la réalité : sans l'engagement américain garanti de la sécurité européenne, l'intégration européenne n'aurait pu être réalisée, en tout cas pas à l'époque où elle a commencé à l'être. D'une certaine façon, selon A. Vondra, c'est aussi le monde anglo-saxon qui a parrainé l'intégration européenne, notamment sous l'impulsion de Churchill avec son concept des États-Unis d'Europe, et la Pax americana a permis sa réalisation.

Enfin, la troisième source d'inspiration du Traité de Rome fut tout ce qui s'est déroulé durant la période 1950-1956, depuis les propositions de Monnet et Schuman jusqu'à la crise de Suez, c'est-à-dire les échecs des premières tentatives d'une intégration européenne politique, rejetée, selon A. Vondra, par la France en 1954. Le Traité de Rome a apporté une nouvelle conception de l'intégration européenne : le nouvel objectif prioritaire est alors devenu le marché commun, ce qui ne signifiait pas que les partisans d'une intégration supranationale aient abandonné leur conception première : l'hypothèse était alors que l'intégration économique entraîne à terme l'acceptation d'éléments supranationaux dans les matières politiques et de sécurité. L'intégration économique par le marché commun a été une réussite sans doute pour beaucoup étonnante et aujourd'hui on peut dire que l'UE, dans les domaines économiques, joue un rôle dominant qu'aucun des États membres ne remet en cause. Il s'est avéré néanmoins que l'intégration économique ne mène pas automatiquement à l'intégration politique, laquelle reste toujours à un niveau de coopération intergouvernementale. Ainsi jusqu'à aujourd'hui il n'y a pas eu, selon A. Vondra, de renforcement des aspects supra-nationaux. Paradoxalement, la réussite de l'intégration économique a eu pour effet que l'étincelle de l'intégration inter-nationale (supranationale) ne s'est pas pendant longtemps produite pour engager le processus dans d'autres domaines.

Aujourd'hui, après 50 ans de développement nous nous retrouvons à nouveau au même point que 55 ans auparavant : à nouveau se pose la question de l'intégration supranationale dans les domaines politique et de sécurité mais même dans celui du social. Sur la table ne se trouve pas seulement le traité pour une constitution européenne qui renforce, d'une façon inédite, les institutions européennes, il y a également des propositions pour une défense commune, pour un renforcement de l'Europol en matière de sécurité intérieure, pour l'avènement de standards sociaux européens, voire pour un salaire minimum européen, des propositions de mettre en place un code civil européen unique ou encore une unification fiscale, y compris des impôts directs.

Une autre tendance est marquée par la crainte d'une unification de la vie des nations européennes et la crainte de voir les parlements nationaux perdre des compétences décisionnelles et une part de leur souveraineté. Cela mène certains à se positionner, au nom de la liberté individuelle, d'une manière hésitante vis-à-vis de toute forme d'ingénierie sociale européenne sophistiquée. Ces Européens préfèrent par conséquent un renforcement de la coopération inter-gouvernementale, une délimitation claire des compétences entre ce qui appartient par application du principe de subsidiarité aux niveaux inférieurs et ce qui relève des compétences de l'ensemble. D'importants débats portent sur la question comment

sortir de cette situation ? La future déclaration de Berlin parlera dans un langage symbolique de tout ce que nous sommes parvenus à réaliser en cinquante ans, de ce qui nous attend, de ce à quoi nous devons faire face, quels sont les défis actuels et quels sont les points d'accord. Les thèmes essentiels seront pourtant abordés plus tard. Comment agir ? Selon A. Vondra et le gouvernement qu'il représente, il faut avancer par des réformes qui uniront, permettre les réformes qui renforceront les capacités concurrentielles de l'UE pour les cinquante prochaines années. De telles réformes ne peuvent réussir que si l'Europe reste ouverte tant vers l'intérieur que vers l'extérieur. C'est-à-dire ni une Europe qui serait protégée par une ligne Maginot contre les impulsions extérieures ni une Europe qui empêcherait la compétition libre en son sein. Il devrait s'agir d'une Europe qui se réformera de telle sorte qu'elle respectera la tension et la synergie des deux modèles de base, du modèle européen continental, rhénan et social d'un côté, et du modèle anglo-saxon, moins régulateur, de l'autre côté. Le succès a toujours été lié à la capacité de tirer partie de la synergie des deux modèles. Le risque est de tomber dans un schéma où un seul des deux modèles devient un dogme. Le fait est que les nouveaux entrants luttent contre des moulins à vent, faisant face à une génération de politiciens ouest-européens qui a été formée dans la seconde moitié des années 60. D'un côté, on luttait sur les barricades avec des cocktails Molotov contre le capitalisme et de l'autre on faisait face aux chars soviétiques pour obtenir la liberté.

En conclusion, A. Vondra a exprimé sa foi et son espoir que l'UE parviendra à surmonter cette question de son orientation future, en optant pour une réponse qui ne la marginalisera plus sur la scène mondiale, qui maintiendra ce lien si important qu'est le lien transatlantique parce que le monde occidental a besoin de défendre ses intérêts, tout en réformant le continent et les institutions de telle sorte que la tension interne sera transformée en synergie positive et sans que les Européens se positionnent les uns contre les autres.

Elmar BROK, député au Parlement européen où il siège dans le cadre du Parti populaire européen depuis 1980. Membre du parti chrétien-démocrate, il a pris une part importante dans les travaux de la convention européenne et le processus d'élargissement.

Résumé de l'intervention :

L'Europe doit sa création au sursaut politique extraordinaire qui permet, cinq ans après la fin de la deuxième guerre mondiale dont l'Allemagne était en grande partie responsable, d'accorder les mêmes droits à l'Allemagne et à la France dans le cadre de la CECA. Cette étape historique est le fruit de la détermination des États européens engagés dans ce processus à garantir un principe essentiel : « plus jamais la guerre, plus jamais la dictature ». Dès lors, il faut bien convenir que ces premiers instruments de la construction européenne, généralement décrits comme économiques, étaient en fait profondément politiques. Il s'agissait en effet d'empêcher que l'État-nation puisse être à l'avenir à nouveau en mesure de s'imposer par la domination. L'Allemagne, comme les autres États membres de l'Union, est désormais convaincue que les grands défis auxquels elle fait face, et qui concernent l'ensemble du continent européen (la sécurité des approvisionnements énergétiques, la mondialisation, le terrorisme, le déclin démographique, etc.), ne sauraient être réglés par le seul État allemand. Les questions de souveraineté, et plus encore de perte de souveraineté, souvent associées au développement de l'Union politique et économique, se résument donc à cette interrogation pragmatique essentielle : dans quels domaines devons-nous agir ensemble ?

L'Union européenne, et le niveau de paix et de stabilité qu'elle a permis de garantir aux citoyens des pays membres, est aujourd'hui la seule communauté internationale à avoir atteint un tel succès dans l'histoire de l'humanité. De même que son ambition doit être de s'affirmer comme partenaire des États-Unis, à égalité avec la puissance américaine, elle repose sur le principe essentiel de l'égalité des nations qui la composent, quelle que soit leur taille. L'Allemagne s'est toujours engagée à défendre ce principe, et l'ex-chancelier H. Kohl lui-même avait fait part de son souhait de voir l'Allemagne toujours du côté des « petits ». Il est souvent reproché à l'Union européenne de s'appuyer sur un appareil de régulations trop lourd, et E. Brok approuve donc pleinement l'engagement pris par les institutions européennes de réduire de 25% la quantité de réglementations émises par l'UE. Il insiste par ailleurs sur la nécessité d'œuvrer à accroître la participation des citoyens dans le processus

de construction européenne, ainsi que de doter l'Union d'une véritable politique de défense commune, car « la seule chose qui intéresse le citoyen européen, c'est sa sécurité ».

Lubor Rouček, élu député au Parlement européen en 2004, Vice-Président de la commission des affaires étrangères depuis novembre 2006.

Résumé de l'intervention :

L'Union européenne est, pour L. Rouček, le plus grand succès obtenu dans l'histoire de toute l'Europe par les Européens. Il a rappelé notamment, au travers de l'exemple de sa visite de Verdun, l'histoire de l'Europe jusqu'en 1945. Chaque génération a connu la guerre et ce n'est que grâce aux transformations qu'a connu l'Europe après le second conflit mondial que celle-ci est devenue la plus grande économie du monde, devenant pour le reste du monde un exemple et un modèle à suivre en matière d'organisation, de respect des droits de l'homme et du citoyen, de coopération, tant au niveau économique qu'au niveau social et environnemental en proposant un modèle social et un modèle environnemental européen de développement durable. Les Centre-Européens ont eu la malchance d'être, en 1945, de l'autre côté de la barricade et ils n'ont pu participer jusqu'en 1989 à ce succès, ce qui ne signifie pourtant pas qu'ils n'y adhèrent pas. C'est une des raisons pour lesquelles les Tchèques ont appuyé de façon aussi massive, dans le cadre du référendum qui s'est tenu en 2003, l'entrée de leur pays dans l'UE. D'autres raisons peuvent être avancées, notamment celle du succès du projet économique européen. Trois ans après l'adhésion, la situation de la République tchèque s'est nettement améliorée comme en atteste par exemple le taux de croissance, l'industrie a su s'adapter à ce nouvel environnement et croît comme jamais auparavant, la balance commerciale est aujourd'hui excédentaire, y compris avec les économies les plus avancées ou bien encore il suffit de constater la force de la couronne tchèque face au dollar ou à l'Euro. Le bilan est donc largement positif.

Certains critiques évoquent les risques que représente pour la République tchèque en matière de sécurité son appartenance à l'UE, mais L. Rouček rappelle l'histoire de la Tchécoslovaquie et souligne que l'indépendance n'a pu être réalisée que récemment grâce à l'adhésion de la République tchèque à l'OTAN et à l'UE.

L. Rouček est également revenu sur les propos des précédents intervenants qui ont critiqué les effets néfastes du modèle politique et social européen qui freinerait le développement futur de la République tchèque. L. Rouček rappelle à ce propos que l'intégration européenne est l'œuvre des principales forces politiques européennes, notamment démocrate-chrétienne, social-démocrate et libérale, des entrepreneurs mais aussi des syndicats dont la place et le rôle dans la société est une des bases du système économique, social et politique européen.

Revenant sur les questions posées en introduction par Marie-Claude Maurel, il souligne, avec E. Brok, qu'effectivement, à son avis, l'UE a besoin d'une politique énergétique commune, d'une politique étrangère et de sécurité commune. Il a rappelé tout d'abord la dépendance énergétique des tous les pays de l'UE et la nécessité de s'unir pour définir une politique commune, d'autant plus que celle-ci est souhaitée par les citoyens. Ensuite, face à la demande des États-Unis de mettre en place en Pologne et en République tchèque les éléments d'un système de défense anti-missile, L. Rouček se demande pourquoi ce sont justement ces deux pays qui ont été choisis, et pourquoi les États-Unis ne se sont pas tournés vers l'OTAN et vers l'UE. Il invite ses concitoyens à envisager les nouvelles perspectives, les enjeux et les défis en tant qu'Européens, ne pas assurer seulement la sécurité pour la République tchèque et la Pologne mais pour l'ensemble de l'UE, et définir une politique commune, éventuellement dans le cadre de l'OTAN et avec l'appui des États-Unis.

Il a enfin évoqué deux thèmes nouveaux dans le débat proposé : tout d'abord la question de l'identité européenne. Si les Tchèques n'ont pu participer à l'intégration européenne, s'il faut envisager les différences qui peuvent exister entre les nations composant l'UE, L. Rouček invite à envisager le temps long qui permettra de dégager une identité commune à l'ensemble des États membres. De la même manière il constate le problème que pose l'élargissement futur de l'UE, en prônant l'adhésion des pays balkaniques, notamment de l'ex-Yougoslavie et de l'Albanie, rappelant l'importance que représente pour le développement de ces pays le but de l'adhésion. Par rapport à ce que certains appellent les capacités d'absorption de l'UE, il constate que ce thème est utilisé pour fermer la porte à

de nouveaux entrants, alors que, pour L. Rouček, l'UE doit rester ouverte, doit rester un modèle surtout pour les États balkaniques.

Ouverture de la discussion par le modérateur Marie-Claude Maurel

Le modérateur remercie les intervenants et ouvre la discussion en rappelant que deux visions différentes de l'Europe co-existent. Ce n'est pas en soi un fait nouveau. Il y a cinquante ans, les mêmes débats enflammaient les pères fondateurs.

Ces points concernent : la relation avec les États-Unis, la part de social à injecter dans l'économie. Certains souhaitent donner la priorité au libéralisme sur la dimension sociale, d'autres sont convaincus de la nécessité d'un modèle social européen même s'il doit être réformé, et enfin la conception de l'intégration interétatique et de l'équilibre des pouvoirs entre les États membres et l'Union (c'est-à-dire la réforme des institutions).

Si l'on schématise, il y a, d'une part, la vision du grand marché, de l'autre la conception d'une union politique, d'une Europe puissance, puissance globale. Ces conceptions étaient présentes, dès 1957, avec la création du marché commun. L'Europe s'est construite en tant qu'entité économique, par la suite consolidée avec l'Acte unique et le traité de Maastricht. Mais c'était le fruit d'une volonté politique et l'expression d'un projet politique : « une union sans cesse plus étroite ». Ces deux visions ont chacune leurs partisans et leurs détracteurs. Mais il y a un fait nouveau qui invite les Européens à dépasser cette opposition.

Désormais, les défis de la mondialité nous obligent à repenser la construction européenne à l'échelle planétaire.

La parole est ensuite donnée à la salle.

Panel 2
« Quelle Europe pour demain? »

Modérateur : **Jean-Dominique GIULIANI**, Président de la Fondation Robert Schuman, Paris

Karel SCHWARZENBERG, Ministre des Affaires étrangères de la République tchèque
Résumé de l'intervention :

K. Schwarzenberg constate que le simple fait de pouvoir organiser une telle manifestation entre autant de partenaires parlant autant de langues différentes est une réussite et marque le fait que si des différends existent encore sur des points secondaires, comme en attestent les joutes parlementaires par exemple, les antagonismes historiques sont aujourd'hui dépassés. Partout la démocratie est établie, partout fonctionne de manière satisfaisante la justice et l'État de droit ; il est possible de voyager librement partout en Europe, acquis inimaginables il y a quelques dizaines d'années. L'attractivité de l'Union européenne est un des éléments qui a permis le changement en Europe.

Pourtant, un danger est relevé par K. Schwarzenberg : il semble que nous ne sommes pas toujours à même de nous rendre compte que nous sommes passés du XX^e au XXI^e siècle, et que toutes les avancées réalisées jusqu'à présent, notamment parce qu'elles sont une évidence pour les jeunes générations, peuvent être perdues si elles ne sont pas défendues. Aujourd'hui, le monde a changé et nous sommes confrontés à de nouveaux concurrents. Notamment la Chine et l'Inde comblent rapidement leur retard en matière économique. Le monde change aujourd'hui beaucoup plus vite que par le passé. Il nous faut donc nous interroger si l'UE actuelle, avec ses institutions, saura faire face aux défis du XXI^e siècle. K. Schwarzenberg souligne la lenteur des processus décisionnels, et esquisse un parallèle avec la nouvelle de Kafka *Un message impérial*.

Nous avons, selon K. Schwarzenberg, à faire face à de nombreux défis intérieurs et extérieurs en matière de politique de sécurité et surtout de politique sociale et économique. Pour K. Schwarzenberg, il est primordial de renforcer nos capacités concurrentielles pour les raisons sus-mentionnées, et pour ce faire, il considère qu'il est nécessaire de libéraliser et déréglementer notre politique, à l'instar de la politique menée aux États-Unis il y a trente ans. Non seulement chaque État dispose d'une quantité de règlements, mais nous avons en plus joyeusement transposé les règles du droit européen et nous nous étonnons que le citoyen européen manifeste ses griefs contre l'UE. L'union de l'Europe est un idéal partagé par les Européens mais la réalisation est repoussante : inflation de la réglementation, de la bureaucratie ; l'éloignement des instances décisionnelles du citoyen européen mène à l'aliénation et à la « fatigue de l'Europe », notamment dans les pays ouest-européens. Nous devons rendre l'Europe plus attractive et c'est notamment aux nouveaux pays membres d'intervenir parce qu'ils seront plus capables de découvrir ce qui pose problème et de proposer des réformes.

À ce propos, K. Schwarzenberg souligne qu'il est grand temps de se pencher sur le budget européen et de prendre en considération les besoins en matière de recherche et d'enseignement, évoquant la faiblesse des universités européennes par comparaison à la situation aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, en Chine. Il convient donc de se concentrer sur le budget et de mettre en place des politiques qui se tourneront vers l'avenir et non vers la tradition, en dépit des efforts des groupes d'intérêts. K. Schwarzenberg invite à prendre des mesures courageuses qui éviteront les critiques des générations futures. Un autre exemple des faiblesses du système actuel est qu'il n'existe toujours pas de politique commune de l'énergie. Il faut que l'Europe devienne plus essentielle, faute de quoi elle échouera.

Nous pouvons constater, poursuit K. Schwarzenberg, que certains pays sont non seulement « fatigués de l'Europe », mais aussi qu'ils ont peur de l'élargissement de l'UE, notamment à la suite de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie. Ceci démontre non seulement un défaut de courage et d'envie mais aussi et surtout un manque de pensée stratégique pour le long terme.

La réforme des institutions de l'UE est un thème fondamental. Il faut les adapter aux enjeux du XXI^e siècle. Il faut en particulier préciser la répartition des compétences : l'incertitude en la matière mène, comme dans tous les domaines, au conflit, aux frustrations. Il faut définir précisément les compétences respectives de l'UE et des États membres, éviter

les zones grises, que, sur les questions primordiales, puissent être prises rapidement des décisions, et rendre aux États membres et aux niveaux locaux les compétences qu'ils sont en mesure de gérer, sur la base du principe de subsidiarité.

En 2009, la République tchèque va présider l'UE, ce qui est un défi particulièrement lourd et important pour un petit État encore peu expérimenté en la matière, mais K. Schwarzenberg est convaincu que la République tchèque répondra efficacement à ce défi.

Nicolas SCHMIT, Minsitre délégué aux affaires européennes, Luxembourg
Résumé de l'intervention

Nicolas Schmidt considère tout d'abord que le moment du cinquantenaire du Traité de Rome est l'occasion de regarder en arrière et d'établir des parallèles, tout en sachant que l'histoire ne se répète jamais. Il rappelle que 1957, c'est un traité après un échec, c'est aussi une période de tous les dangers, de toutes les menaces pour la sécurité en Europe occidentale et pour le continent européen. L'Europe séparée, l'Europe divisée ne pouvait survivre. Par une sorte de sursaut de l'intelligence, le traité de Rome a permis de donner à l'Europe des règles, un cadre de coopération et un formidable projet innovateur.

Aujourd'hui, les Européens vivent une époque pleine de menaces et ils ont l'expérience d'un échec.

À ce propos, il convient d'être conscients que le XXI^e siècle n'est pas le siècle de la fin de l'histoire, et qu'il n'est pas le siècle post-tragique. Les menaces sont précises, sans doute plus graves que celles que les pères fondateurs ont connu il y a cinquante ans. Un certain nombre d'entre elles ont été évoquées : le terrorisme, le « clash » de civilisations, la menace écologique avec le changement climatique, et le déclin économique de l'Europe avec comme corollaire celui de son modèle social, mais aussi le défi démographique et les questions de migrations. L'Europe n'est pas dans une sécurité absolue, ainsi en matière d'énergie, mais également du fait de l'exposition aux actes terroristes. L'Europe n'a pas besoin de discours mais d'un sursaut lui permettant de s'approfondir et de se renforcer.

Les conditions d'un approfondissement de l'Union ont ensuite été précisées. Le renforcement ne peut provenir uniquement du marché, bien que ce soit un élément important pour construire la prospérité économique. Les règles doivent être développées pour renforcer les avantages compétitifs et pour faire face à une globalisation qui est perçue par les citoyens comme une menace pesant sur le modèle de vie européen. Ils attendent des réponses concrètes aux défis de la globalisation. L'économie européenne doit devenir plus compétitive. Cette exigence implique d'investir beaucoup plus dans la recherche pour réduire un écart grandissant par rapport aux États-Unis, mais aussi par rapport à de nouveaux concurrents, la Chine, l'Inde, d'autres encore.

Nicolas Schmidt a présenté les deux grands chantiers qui lui semblent prioritaires : la réformes des institutions et celle des politiques communes.

À ses yeux, il n'y a pas de contradiction entre, d'un côté, les réformes institutionnelles et de l'autre, une Europe qui se ferait par les politiques. Les institutions ne sont pas une fin en soi, elles doivent servir à formuler, à exécuter les politiques communes de manière efficace et démocratique. Par rapport à 1957, la situation diffère en ce que L'Europe ne va plus de soi auprès de citoyens qui exigent d'être informés et convaincus. Pour conquérir les citoyens, il convient de rechercher davantage de transparence et de démocratie. À cet égard, le projet de traité constitutionnel constitue un progrès au plan du renforcement et de la démocratisation.

L'Europe doit connaître un sursaut afin de retrouver le chemin du renforcement et d'engager plus résolument, plus efficacement, les réformes nécessaires, celle du budget, celles des politiques communes. En réformant ses institutions, ses politiques, en montrant aux citoyens que l'Union est la seule voie susceptible d'apporter des réponses aux défis de la mondialisation, l'Europe emportera l'adhésion des opinions publiques européennes. Sans le soutien des citoyens, l'Europe ne pourra plus avancer. L'alternative d'une désaffection à l'égard du projet européen serait une catastrophe, et ferait de l'Europe le continent perdant du XXI^e siècle.

Nicolas Schmidt conclut en disant que les mois qui viennent sont capitaux pour l'avenir de l'Europe et qu'il souhaite qu'elle soit capable d'un sursaut. La Grande Europe à vingt sept est une force dans le contexte de la globalisation.

Jo LEINEN, Député européen et Président du Comité pour les affaires constitutionnelles, Allemagne

Résumé de l'intervention :

Jo Leinen s'est d'abord réjoui de l'expression, par le ministre des Affaires étrangères tchèque, de son profond engagement en faveur de l'Union européenne. L'Union européenne est en effet d'abord un projet permettant à la fois plus de prospérité et plus de sécurité. Si les cinquante premières années de la construction européenne peuvent être décrites comme celles d'une Europe « introvertie » et tournée vers elle-même car essentiellement occupée à mettre en place le marché intérieur ou l'Union monétaire, il importe que l'Europe consacre désormais les cinquante prochaines années au développement d'une action « extravertie ». Il est en effet temps de franchir le pas d'une union économique à une union politique, qui signifiera le passage de l'Europe des États à celle des citoyens. La déclaration, adoptée le 25 mars à Berlin, ouvre la possibilité de développer la démocratie européenne participative. Il est souvent facile d'imputer à l'Europe la morosité des Européens. Pourtant, Jo Leinen défend l'idée que la plupart des citoyens sont las non parce que l'Europe en fait trop, mais parce qu'elle n'en fait pas assez. Il convient donc, comme prévu dans le nouveau contrat, d'augmenter les pouvoirs du parlement, seule institution actuellement directement élue par les citoyens européens. Parmi les défis auxquels l'Europe se devra de répondre, Jo Leinen insiste notamment sur le problème des Balkans, que seule une solution commune peut permettre de résoudre, ainsi que sur la nécessité, pour l'Union, de développer non seulement une « stratégie pour l'Afrique », mais aussi une position commune quant aux relations entretenues avec la Russie.

Alain LAMASSOURE, Député européen, France

Résumé de l'intervention

Alain Lamassoure a construit son intervention autour de trois idées force : l'Union européenne est un miracle, mais c'est un miracle menacé et, en outre, un miracle insuffisant.

Alain Lamassoure insiste d'abord sur le fait que la construction européenne est sans précédent et sans équivalent aujourd'hui dans le monde. Ce miracle est d'autant plus une gageure que chacun des 27 États membres est très attaché à son indépendance et à sa souveraineté : les uns, comme la France, parce que cette indépendance est ancienne, les autres, comme la République tchèque, parce qu'elle a été recouvrée récemment de haute lutte. Mais ces États veulent en même temps vivre ensemble, libres, dans la paix et agir de concert pour peser sur la scène internationale. Ainsi, au premier semestre 2009, la République tchèque va présider le Conseil de l'Union européenne et parler au nom de 490 millions de citoyens.

Alain Lamassoure explique ensuite en quoi l'Union européenne est un miracle menacé aujourd'hui - menacé de paralysie. Le Traité de Rome, créé à l'origine pour faire fonctionner une union douanière à six, ne peut aujourd'hui faire fonctionner une Europe politique qui compte vingt-sept États membres. Il est donc urgent de doter l'Union européenne de nouvelles règles institutionnelles pour lui permettre de remplir les tâches pour lesquelles on a besoin d'elle - en respectant le principe de subsidiarité. Parmi les besoins nouveaux d'Europe, Alain Lamassoure met en avant deux enjeux. En premier lieu, une politique commune de l'énergie, qui semble faire l'objet d'un consensus comme l'a montré le dernier Conseil européen. Mais rien de tel n'est prévu en l'état actuel du Traité - la politique énergétique étant une compétence exclusive des États membres. Il faut donc un nouveau traité. Deuxième exemple, l'Europe va devoir faire face à son déclin démographique, car, si rien n'est fait, elle comptera 50 millions d'habitants en moins en 2050, selon les projections de l'ONU. Pour relever ces défis, Alain Lamassoure plaide pour une initiative dès le Conseil de juin 2007, sous la forme d'un traité ordinaire se limitant aux questions d'ordre institutionnel, qu'il voudrait voir ratifier avant les élections au Parlement européen de juin 2009.

Alain Lamassoure insiste sur la nécessité de faire preuve d'imagination pour inventer les solutions dont l'Union a besoin en matière d'institutions pour assurer un processus de décision efficace. Innover aussi pour instituer des relations de voisinage sous la forme de partenariats privilégiés pour assurer la sécurité et la stabilité des pays concernés et de l'Union elle-même.

Discours de clôture

Václav HAVEL, ancien Président de la République tchèque

Résumé de l'intervention :

V. Havel a souligné la dimension spirituelle de l'unification européenne : la tradition culturelle, depuis l'Antiquité, la Chrétienté, la Renaissance, les Lumières et l'époque moderne est présente jusque dans l'Europe unie. Pourtant, cette présence est parfois ambiguë, insuffisante, voire problématique. Si les Lumières ont apporté un des piliers de la tradition européenne, l'idée des droits de l'Homme, il faut mentionner la grande prudence avec laquelle cette idée est acceptée et projetée dans la pratique. L'Europe a la réputation d'être attentiste, elle a également la réputation d'être une sorte d'inventeur qui souhaiterait toujours rattraper et dépasser ses concurrents en science, en technique, en économie, comme si elle était particulièrement ambitieuse au niveau matérialiste, mais au détriment du respect des traditions les plus importantes, celles qui étaient présentes à sa naissance, cette idée des droits de l'Homme. Il suffit de voir avec quel embarras et quelle prudence l'UE se prononce sur les violations manifestes des droits de l'Homme dans différents pays du monde. Plus le pays est grand, plus il a de liens économiques avec l'Union européenne, plus est grande la prudence de l'Union européenne en matière de dénonciation de ces violations.

Ce cinquantième anniversaire est une excellente occasion pour s'interroger sur les fondements spirituels de l'Europe, sur son potentiel, ses devoirs moraux et pour l'engager à les projeter dans la pratique politique. Qu'elle rattrape et dépasse les États-Unis au niveau économique, mais surtout qu'elle les rattrape et dépasse par sa critique des régimes autoritaires présents partout dans le monde, violant les droits de l'homme et la dignité humaine de façon flagrante.

Nous vivons dans un monde globalisé, nous partageons un même destin, ce monde est en partie le résultat de la dynamique européenne originelle. L'Europe a donc une responsabilité renforcée, elle ne peut ignorer ce qui se passe en Birmanie, en Tchétchénie, en Corée du Nord, à Cuba, en Iran ou ailleurs.

Pour V. Havel, cette commémoration du cinquantième anniversaire du Traité de Rome doit être une impulsion en faveur de la défense des droits de l'Homme, faute de quoi l'Europe se transformera de l'inventeur des droits de l'Homme en inventeur de l'*appeasement*.